



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

MAYOTTE PÊCHE POISSONNERIE ET VENTE

Type : Constitution de société

Edition : ggg

Parution web : 2025-09-02

Parution print : 2025-09-02

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 19/07/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

MAYOTTE PÊCHE POISSONNERIE ET VENTE

Sigle : M2PV

Siège social : 7 RUE DU PARADIS 97600 MAMOUDZOU

Capital : 2000 €

Objet social : "Activités de pêche durable, préparation et vente de poissons, avec une démarche de sensibilisation, de recherche et de dé

Président : M HARITHANI LOUKOUMANE demeurant 18 rue Angélique, 35580 Guichen. 35580 GUICHEN élu pour une

durée de 2.

Directeur Général : M Yssouf BOURA demeurant 7 RUE DU PARADIS 97600 MAMOUDZOU

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.